



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cour de justice de la République

PRÉSENTATION DU COMPTE RENDU BUDGÉTAIRE DE LA COUR DE JUSTICE DE LA RÉPUBLIQUE

Les crédits alloués à la Cour de justice de la République sont destinés à permettre le fonctionnement continu de l'institution.

Le budget total alloué pour l'exercice 2023 était de **984 000 €** répartis comme suit :

- 863 200 € pour les frais de fonctionnement,
- 80 800 € pour les frais de justice
- 40 000 € pour frais de procès.

Sur le fonctionnement courant de l'institution hors frais de justice et frais de procès

La somme 863 200 de € avait été allouée.

Les dépenses se sont élevées à la somme de 869 695 €.

Le surplus de dépenses soit 6 495 € a été couvert par le reliquat des crédits dévolus aux frais de tenue de procès.

Sur les frais de justice

La somme de 80 800 € avait été dévolue aux frais de justice.

La somme de 84 775 € a été dépensée, la Cour a en cours d'instruction des dossiers nécessitant l'engagement de frais de justice importants. Le surplus a été couvert par le reliquat des crédits dévolus aux frais de tenue de procès.

Sur les frais de tenue du procès

La somme de 40 000 € avait été budgétée à ce titre, un procès s'est tenu en fin d'année entraînant des frais pour un montant de 29 525 €, laissant apparaître un solde de 10 475 € qui a été utilisé pour couvrir le surplus de dépenses des frais de justice et de fonctionnement.

Conclusion

L'exécution budgétaire 2023 s'est effectuée sans aléa.

L'intégralité de la dotation a été dépensée.